VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendides Propriétés du Cinquième District.

SANS LIMITE OU RESERVE.

226 28-30 Rue Webster, Cottage Double.
4 Chambres de Chaque Côté.

227-29-31-33 Avenue Wagner Rangée de Maisons,
Contenant 8 Chambres. Aussi Propriété Vacante.

SUCCESSION DE MICHAEL GALLAGHER.
No 100,035—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C.A. Ramsey, Encanteur, bureau No 341 rue Carondelet—

MARDI, LE 21 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 15 avril 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété et effets mobiliers ci-après décrits :

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Cinquième District, îlot 61, désigné comme lots Nos 14 et 15, sur un plan par C. A. D'Hémécourt, voyer, contigu l'un à l'autre et mesurant chacun 40 pieds de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 131 pieds entre lignes parallèles. Ledit lot No 14 borne l'encoignure des avenues Webster et Peters, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent.

Troisième—Un certain lot de terre situé dans le même District et îlot, décrit comme No 13 sur ledit plan par D'Hémécourt, voyer, lequel lot formant l'encoignure des rues Washington et Peters, et mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 131 pieds 1 pouce de profondeur et façade à la rue Peters, et 131 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No 12, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant.

Quatrième—Trois certains lots de terre, dans le même District et îlot ci-dessus décrits et désignés comme lots Nos 10, 11 et 12 sur le même plan de D'Hémécourt. Lesdits lots étant contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 20 pieds de face à Washington, et la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, c'est-à-dire, 131 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté du lot No 10 contigu au lot No 9, 131 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant entre le lot No 11 et 131 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne de division des lots Nos 11 et 12, et 131 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 12 le plus près de la rue Peters contigu au lot No 13, ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant.

Etant toutes les mêmes propriété que ledit Michael Gallagher a acquises par acte de partage avec Mme Ellen Gallagher par acte passé devant J. J. Woulfe, notaire, le 7 déc. 1895, enregistré dans le livre des transferts No 159, folio 84.

Cinquième—A la même heure et endroit, il sera vendu tous les effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré en cour, la copie en notre bureau.

Conditions—Les effets mobiliers, comptant, et les propriétés foncières comptant—L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912, et pour les actes de vente devant être passé pardevant Alvin E Hebert, notaire Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication avec les encheres.

18 avril—18 21 28—mai 5 12 19 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles Theodore Starkey versus Salvatore D'Asaro.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 52,620 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en face de la Nouvelle Maison de Cour, entrée rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 19 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Trois certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui en dépendent situés dans le Troisième District, dans l'îlot formé par les rues Lapeyrouse, Roman, Prieur et St-Bernard, désignés comme lots 8, 9 et 10. Le lot 8 mesure en mesure française 30' 11" 4''' de face à la rue Lapeyrouse 100' 11" de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7, 57' 6" en profondeur sur la ligne le séparant du lot No 9, 34' 3" en largeur en arrière. Le lot No 9 mesure en m. f. 30' 11" 4''' de face à la rue Lapeyrouse, 87' 6" en profondeur sur la ligne le séparant du lot No 10 et 34' 3" en largeur en arrière. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Roman et mesure en m. f. 30' 11" 4''' de face à la rue Lapeyrouse, 61' 4" en profondeur et face à la rue Roman et 34' 3" en largeur en arrière.

Etant la même propriété acquise par Salvatore D'Asaro de Gustave Gazave et als le 29 février 1904, par un acte devant Philippe Patorno, notaire, lequel dit acte est dûment enregistré dans le livre du bureau des transferts 194, folio 257. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions, comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtiss de la Nouvelle Maison de Cour.—C. T. Starkey, avocat.

17 mai—17 18 26—juin 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Louis A. Wendel vs J. E. Baringe.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,565—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 27 mai 1912, à 12 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir Un Piano et tabouret, une Table de toilette, un Lavabo, deux Gardes-Robes, trois C. E. Chaises, une Table de Milieu, Berceuses, Glacière et etc.—saisi dans le procès susintitulée et numéroté, suivant inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans. Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour.—Emile Pecres, avocat pour le demandeur.

15mai—15 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division C, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. No 100,058—Geo W. Rueff Sr vs Les Mineurs Mitchell — Attendu que Lucille Mitchell, veuve de J. A. Mitchell, du Comté de Hamilton, Etat du Tennessee, en sa capacité de gardienne en tutrice dûment qualifiée de la personne et de la succession de ses enfants mineurs, à savoir Morris Mitchell, William Mitchell, Alexander Mitchell, Thomas J. Mitchell et George Clark Mitchell, résidents du comté d'Hamilton, Etat du Tennessee, ont fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant auxdits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite gardienne ou tutrice ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.
Nouvelle Orléans, Lac, 9 mai 1912.
W. W. CUMMINGS,
Député Greffier.

John Wagner, avocat.
11 mai—11 17 25—juin 1 8

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter H. Linssen.

No 99,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

COTTAGE SIMPLE

Près de la rue du Canal, 117 rue Marais.

Entre les rues Canal et Iberville.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mai 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, situé dans l'îlot No 158, borné par les rues Marais, Villeré, Canal et Iberville [autrefois Douane], désigné par le No huit et mesurant vingt-huit pieds cinq pouces (28' 5") de face à la rue Marais sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces (127' 10") entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No municipal 117 rue Marais et consistent d'un cottage simple ayant deux étages dans le fond, contenant grande galerie de face, 7 chambres, grande écurie, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a devant être représenté par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date avec intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement. Lesdits billets devant être garantis en tout paiements par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, contenant toutes les clauses de sécurité usuelles et le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les dits billets soient placés en les mains d'un avocat pour collection. L'acquéreur devant payer pour tous certificats, les taxes pour l'année 1912 et pour l'acte de vente pardevant Geo. J. Untereiner, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer dix pour cent du prix d'achat chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd,
Encanteurs.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION Mme HENRY WETZEL.

No 100,316—Cour Civile de District—Division D.

Joli Cottage Double

2617-19 Rue Clara,

Entre Troisième et Quatrième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 18 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 mai 1912, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une parcelle de terrain dans le Quatrième District de la ville de la Nlle Orléans, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Willow, désigné par la lettre A est un plan de C. Uness Lewis, daté du 22 avril 1912, copie duquel est annexé à un inventaire de Scott E. Beer, notaire, plus en cette affaire, et suivant lequel plan ledit lot de terrain commence à un point quatre vingt quinze pieds dix pouces de l'intersection des rues Troisième et Clara, et mesure à partir du dit point le long de la rue Clara vers la rue Quatrième une distance de trente et un pieds quatre pouces et quatre lignes, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante cinq pieds, six pouces. Les ameliorations sont connues par les numéros municipaux 2617-19 rue Clara et consistent en un double cottage, contenant 3 chambres de chaque côté et se louant $30 par mois chacun.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endossée par lui, portant 8.0.0 d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1912. Dix pour cent de dépôt devront requis au moment de l'adjudication; acte de vente devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd,
Encanteurs.

14 mai—14 19 26—juin 2 9 18

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1889 LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. [Telephone Main 2313. TERRE RAISONNABLES

Bureau : 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

406-410-416 rue Carroll, Grande Bâtisse en briques, à deux étages, contigue à la De Soto Hotel, Bourse des Contracteurs et Négociants, Interstate Electric Co, etc

514-16 rue Chartres, Bâtisse en briques, à quatre étages, construite au Palais de Justice, maintenant d'un million de dollars, Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville encoignure Liberté. Bâtisses en briques, à trois étages, susceptibles à de grands revenus.

135-37 rue N. Broad, près de Canal. Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Nord Broad, près Canal. Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal propriété triple pour placement, à deux étages.

120-22 rue S. Robertson, Maison Double retirée à deux étages.

125-27 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux étages.

Rue S. Robertson, près Canal. Terrain vacant.

2653-55 rue Gravier, Cottage Double.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux étages.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp. No 99,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 23 mai, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 17 avril 1912 par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la susdite cour, division "E," dans l'affaire intitulée et numérotée, et à moi adressée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Chartres, St-Louis, Toulouse et Vieilli Levée (maintenant Decatur), commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St-Louis et mesurant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et du côté vers la rue St-Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là se rétrécit vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et a une deuxième profondeur de quarante-deux pieds neuf pouces, et vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos municipaux 514-16 rue Chartres, consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, ayant magasin passage pour voitures et environ vingt chambres.

No 2—Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot No 585, borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-cinq sur un plan de subdivision du dit îlot en quarante-quatre terrains par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé pardevant N. E. Trist, notaire, le 28 octobre 1890, et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds, trois pouces et sept lignes.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2653-55 rue Gravier, consistant d'un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, et deux chambres dans le fond.

No 3—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 564, borné par les rues Broad et Canal avenues et la rue Iberville (autrefois Douane) et la rue White, désigné par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1898, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlinais, et als, à Gaudet, passé pardevant M. V. Dejan, notaire, le 24 décembre 1898, et devant être pris à un point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville (autrefois Douane) et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur ladite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No treize, le plus près de la rue Iberville (autrefois Douane) et cent vingt trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No quinze vers l'avenue Canal, le dit lot "C" comprenant l'entière propriété connue comme (vieilles terres) No 16 et 16 1/2 rue ou avenue Nord Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté

No 4—Deux certains lots de terrain, ainsi que et bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Clevaland, autrefois rue Gasquet, et désignés par les Nos seize et dix-sept sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un acte passé devant Andrew Hero Jr. notaire, le 4 octobre 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No seize, trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No dix-sept et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière, et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No seize et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No dix-huit et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos vingt-et-un et vingt-deux, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux étages façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et dépendances.

5—Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 230, borné par les rues Carrollet, Perdido, Roydras et Carondelet sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente neuf pieds un pouce et pas de ligne sur la rue Carroll, la même largeur en arrière sur une profondeur 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No 6—Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril 1912, suivant lequel plan, ladite parcelle ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Carroll, même largeur en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations sont connues comme numéro municipal 416 rue Carroll, consistent en une bâtisse simple en briques à deux étages.

No 7—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'îlot No 129, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur le devis annexé et certifiant d'arpentage daté du 16 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt six pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No deux de cent sept pieds, de là il s'élargit à un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante quatre pieds, six pouces et trois lignes, lequel ci-dessus de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberté, et est composé du tout du lot original No un et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent désignée par la lettre "B", dans le même district et îlot que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, démontré sur l'arpentage annexé ci dessus pour référence. D'après lequel arpentage ladite portion de terre mesure trente sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Liberté, trente-sept pieds dix pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante cinq pieds dix pouces et quatre lignes. Ladite portion de terre étant composée de la portion du devant du lot original No neuf et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220 22 24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No 9. Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Freneaux, ingénieur civil, daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889 Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurent chacun quinze pieds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre ligne parallèles, et le lot G mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet (maintenant Cleveland) par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en arrière par une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la ci devant allée sur le côté du lot "G," et lesquelles dites allés sont communes à plusieurs lots les bordant.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 111-113-117 rue Sud Robertson, et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune ou dix huit chambres en tout.

No 10—Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Villeré et l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 20 février 1850, et déposé comme plan No 107 en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville; lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun vingt-deux pieds et 5 lignes 1/2 de face à la rue Robertson sur cent vingt-deux pieds un pouces et six lignes de profondeur, entre lignes, en mesure américaine, et sont bornés en arrière par une allée de six pieds de largeur et commune auxdits et autres lots suivant ledit plan.

Les améliorations Nos municipaux 120-22 rue Sud Robertson consistent en une maison double en bois à deux étages, toit en ardoises, retirée contenant environ six chambres de chaque côté.

No 11—Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la H lettre dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Cleveland (autrefois Gasquet et Claiborne sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Fréneaux, ingénieur civil, en date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Ledit lot mesure vingt-neuf pieds, de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds, cinq pouces et deux lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur la ligne de côté la plus proche de la rue Canal par une allée de cinquante trois pouces de largeur faisant face à ladite rue Robertson, mitoyens entre les précités et autres lots désignés sur led t croquis.

No 12—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Cleveland, autrefois Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinson, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesure en mesure américaine vingt-six pieds sept et 22 1/2/100 de pouces de face à la rue Robertson par une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix et 70/100 de pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et environ huit chambres.

No 13—Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Cleveland, (autrefois Gasquet) Claiborne et Canal, et mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civile et voyer, daté du 19 décembre 1848, vingt-six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, tout en mesure américaine, et s'étendant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue S. Robertson, consistant d'une résidence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option desdits acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des dits acquéreurs, portant des égales avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'à partir de la date des actes de vente. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire.
Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécuteur.
21 avril—21 28 - mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SANS LIMITE OU RESERVE.

Emplacement de Commerce Occupé comme Epicerie, Buverie et Résidence.

No 2729 rue Perdido, près Broad.

Succession de Mary Olivier Brady, épouse de Thos M. Duffy.

No 99,905—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, 21 mai, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 19 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée et qui m'a été adressé, les propriétés mobilières et immobilières suivantes, à savoir—

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Perdido, White, Gravier, Broad et l'allée Jane, désigné comme lot No 8 sur un croquis annexé à l'inventaire pris dans la succession de François Lacroix par A. J. La Fico, notaire, le 7 janvier 1895. Le dit lot mesure plus ou moins trente et un pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de face et profondeur à l'allée Jane sur quelle rue et allée il forme le coin, étant la même propriété acquise par Thomas M. Duffy, de Peter G. Riddell, par acte passé devant W. H. Pascoe, notaire, le 27 octobre 1907, enregistré dans le livre des transferts 230, folio 296.

Aux même lieux et heures, il sera vendu tous les effets de ménage et effets mobiliers, suivant inventaire en cour.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant, pour immeubles, moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur; la partie à crédit de ladite vente devant être attestée par des billets à ordre de l'acquéreur et à son propre ordre et endossée par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an, payé annuellement, depuis la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles. Dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer en plus et en sus de son enchère toutes les taxes qui sont dues et exigibles pour l'année 1912; acte de vente aux frais de l'acquéreur devant être passé devant Ernste Vidrine notaire. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

W. H Pascoe, avocat.
20 av—20 21 28—mai 5 12 19 21

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCHENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD Baby 11 months of age And from birth on the Allenburys Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.